

Image not found or type unknown



## Licenciement pour inaptitude

Par **myriam**, le **03/08/2011** à **18:09**

Bonjour,  
Mon mari va être licencié pour inaptitude physique, nous connaissons la procédure mais j'aimerais savoir ce à quoi il a droit, sachant qu'il est reconnu Travailleur handicapé et qu'il a plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise  
Merci pour vos réponses

Par **julius**, le **03/08/2011** à **22:55**

Bonsoir,  
Est ce une inaptitude d'ordre professionnelle (maladie ou accident) ou est ce une inaptitude d'ordre maladie non professionnelle ?